Les consignataires de marchandises par le navire AUSTERLITZ, capt. R. Brown, venu du Havre, sont priés de lever leur permis en Douane et de venir recevoir leurs marchandises. Le navire est en déchargement vis à vis le marché de la troisième municipalité. 20 sep—3

DROGUERIES—10 barils noir animal anglais, 30 liv. essence de citrons 1ère. qualité, 20 do essence de bergamotte do, 20 do de peppermint do. A vendre par P. CUSACHS, 20 sept au coin des rues Condé et St. Philippe

ALUN—2000 liv à vendre au-dessous du prix de la fabrique. 10 barils couperose verte, 2 balles sucre. A vendre par P. CUSACHS, 20 sept au coin des rues Condé et St. Philippe

MÉDICAMENS FRAIS ET CHOISIS. En débarquement du navire Rockall, nouvelle série de médicaments choisis, à vendre en gros et en détail à des prix modérés, par P. CUSACHS, 20 sep Encoignure Condé et St. Philippe.

A VENDRE par les soussignés en débarquement du brick Esther, de Marseille, et en magasin: Vin de Bergasse, de Latour et de Grenouet, en barriques et demi-barriques, Huile de Plagniol et de Fossell fils, en bouteilles et demi-bouteilles. J F BERCIER & Co. 20 sept 51, Vieille Levée

RECUS par l'Austerlitz du Havre, et à vendre à bas prix pour du comptant: Couvertes molleton 12 points, Do. pour enfants, Indiennes rouges unies, croisées, et satinées pour meubles, Do. bleu de de de, Do. chamois de de de, Damassés pour meubles, couleurs variées, Galons fil Nos. 2, 3 3 1/2 et 4, Merinos noir et en couleur, Mousseline laine 5/4, noire et en couleur, Gants en peau 1re. qualité, pour hommes et pour dames, Mouchoirs batiste à ourlets à jour, (Hemstiched) De. Cheliet bas prix, Chapeaux de soie pour hommes, De. feutre. FORCADE & Co, 20 sept 39, Chartres.

MARCHANDISES DU PENITENTIAIRE DE LA LOUISIANE, telles que coton écru pour chemises à nègres, Linsey, coton croisé, Linsey uni, à vendre par 20 sep BLANCHARD, EIMER & Co. 24 Bienville

NOIR ANIMAL en poudre et en grain, fabriqué dans cette ville, supérieur à tout autre. S'adresser chez BLANCHARD, EIMER & Co. 21 sep—1 m 24, Bienville.

FARINE—6 barils des boulangers à vendre par 20 sep HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp

GRAISSE—2000 barillets prime leaf, à vendre par 20 sep HEWITT, HERAN & Co, 65 Camp

PORC—400 barils mess, 200 M. O. 400 B. M. à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 20 sep 65 Camp

TOILE et corde d'emballage—500 pièces toile du Kentucky, et 400 rouleaux corde, dont partie de très belle qualité, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp

JAMBONS enveloppés—35 boucauts, article supérieur, en débarquement, à vendre par 20 sep HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp

CAFE RIO—350 sacs en débarquement de la barque Katamazoo, à vendre par 20 sep HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp.

GRAISSE—300 barillets graisse Leafe, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 20 sep 26, Poydras.

TOILE, Corde et ficelle d'emballage—400 pièces toile, 900 rouleaux corde et 80 livres ficelle, à vendre par 20 sep SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras

BACON—50 barriques jambons et plats côtés, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 20 sep 26, Poydras.

PORC mess M. O. à l'inspection de Bozant, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 20 sep 26, Poydras.

BLANC de baleine—100 caisses en débarquement du navire Rockall, à vendre par 20 sep JARVIS & ANDREWS, 20 Commune

HUILE de tanneur—50 barils prime actuellement en débarquement, à vendre par 20 sep JARVIS & ANDREWS, 20 Commune

SALARATUS—11 barriques à vendre en débarquement du navire Rockall, par 21 sep JARVIS & ANDREWS, 20 Commune

ESPRIT de thérébentine—24 barils raffiné, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 21 sep 20, Commune.

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés offrent à vendre à bas prix, pour du comptant, les articles ci-après, qu'ils ont reçus par les navires Hilah et Louisville de New York: 15 caisses Indiennes en couleur; merrimack et autres. 3 caisses chaussons de laine. Cotons écrus 3/4, 7/8 et 4/4. Bourses en coton. Boutons de nacre, do. à capots. Schalls de laine tartans. Cravattes de soie noire. Serge de soie noire. Ouate noire. Aiguilles Victoria. Fil en bobines, couleurs assorties, Flanelle blanche très fine, De de gaze de DUFOUR, DURAND & Co. 20 sept 26, Chartres.

A LOUER—Les magasins et cour d'entrepôt de coton situés à l'encoignure des rues Poydras et Basin, appelé le "Ocean Pond," aussi le magasin d'entrepôt faisant face à la levée, situé entre les rues Richard et Market connu sous le nom de Sumpter Turner's Tobacco Warehouse. S'adresser à L. MILLAUDON, 136, rue Bourbon. N. B.—Rum de Barataria constamment à vendre. 19 sept—6

A LOUER—La BOULANGERIE située rue des Magasins, entre celles St Joseph et Delor; elle est dans une belle position pour ce genre d'affaires. S'adresser à JAMES SAUL, ou à EDWARD CHAPMAN, Commissaires de la Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans. 13 sept—12

A LOUER, rue Bienville, encoignure des Remparts, à côté de l'Institution des Demoiselles—Une maison en briques et à étages, ayant une grande cour couverte et dallée, et ayant un balcon sur la rue Bienville. S'adresser à l'Institution de Demoiselles. 12 sep—12

COUVERTURES FRANÇAISES DE TROIS POINTS—22 balles, à vendre en débarquement, à prix réduit, par J. MAGER, 23 St. Louis 19 sep—4

HUILE de Baleine—40 barils épurée d'hiver, à vendre en débarquement du navire Orleans par O H MIESEGAES, 19 sept 24, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane de toutes espèces en magasin, à vendre par J M CABALLERO, 19 sept 32, Vieille-Levée.

CIGARES Principe en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée. 19 sept

BŒUF prime, b. beef t m. o. aux inspections de J. Bozant, McKeever et W. A. Ferris à vendre par A. DURAND, 7, Conti 19 sept

TRESSES POUR CHAPEAUX DE PAILLE D'AMAZONE.

LE soussigné est actuellement prêt à exécuter les ordres qu'on pourrait lui donner ou à contracter des marchés pour la fourniture des articles ci-dessus, en vertu de son brevet d'invention. Il a actuellement en mains et prêt à livrer, un assortiment de ces tresses blanches de différentes qualités à trame double et simple. Aussi de couleur d'automne, de différentes qualités, à trame double et simple. A. CASELLI, 54, Exchange place, N. York. N. B.—Les chapeaux qui sont depuis longtemps en usage peuvent être lavés, blanchis et nettoyés sans danger d'être détériorés à un très bas prix de frais. 15 sept—6

A VENDRE par les soussignés:—Café Java (vieux gouvernement) do. de Laguayra et de Rio, Poivre, Piment, Clous de Girofle, Muscades, Cassia, Indigo, Thés, Clous et Chevilles, Blancs de Baleine, Plomb de chasse, Corde d'emballage, Vins, Porto et Sherry en caisses, Absinthe, Kirschwasser, Genièvre, Eau de-vie, Rum, Huile de Lin, Thérébentine, et Huile de baleine. MERLE, BEYLLE & Co. 18 sept 45, Vieille-Levée.

MARCHANDISES SECHES par la barque Irad Ferry.—Les soussignés reçoivent par ce navire: 30 caisses indiennes, 25 balles coton écru, assorti, 3 balles cotonnades de Henry Clay, 3 caisses batiste lustré, 4 balles denims, 4 balles couvertures américaines, 1 caisse batiste léger, 1 balle flanelle rouge. NORTH & BROTHERS.

MARCHANDISES diverses—600 sacs café prime de Rio, 150 caisses thé noir et vert, 50 sacs café de Java, 100 caisses salaisons assorties, 20 caisses sirop de limon, 12 caisses confitures assorties, 70 caisses savon Winchester Nos. 1 et 2, 50 caisses blanc de baleine assorti, 30 caisses épices, 30 barils maquereaux Nos. 2 et 3, 20 barriques huile de baleine blanchie à vendre par J W STANTON & Co. 18 sep. encoignure Magasins et Lafayette

MACHINES à nettoyer le coton, de Jaier—60 peignes à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 15 sept 45, Vieille Levée

MANTILLES crêpes, d'excellente qualité, à vendre par R. D. BLOSSMAN. 9 sept

MANTAS et impériales, attendues à chaque instant, dont les échantillons peuvent être vus au magasin, à vendre par R D BLOSSMAN.

DOUBLONS espagnols—200, à vendre par R D BLOSSMAN. 13 sept

CHAMPAGNE de qualité supérieure, à vendre par R D BLOSSMAN. 16 sept

COTON à coudre en pelotes et en bobines, et fil à coudre en bobines, ayant droit au débenture, à vendre par R D BLOSSMAN. 13 sept

LES soussignés nommés exécuteurs testamentaires de Rufino Fernandez, désirent continuer au nom de la communauté, le même genre d'affaires que suivait ledit défunt, annoncent au public que l'on trouvera à leur domicile, leur établissement, au No. 77 de la rue St. Louis, ... et aux prix les plus réduits. RUFINO FERNANDEZ FILS, Vve. RUFINO FERNANDEZ. 13 sept—16

INDIENNES pour le commerce de la ville—NORTH & BROTH. reçoivent actuellement par le navire Claiborne, une facture d'indiennes couleurs claires à petits dessins, et convenables pour le commerce de détail de la ville. Aussi: Quelques caisses indiennes bleues. 8 sept

EN débarquement du brick Osceola, venant de Bordeaux 45 barriques vin rouge Pauillac Médoc, à vendre par 8 sep G. M. LUCAS, 30 Bienville

EN débarquement du brick Clarisse, venant de Bordeaux 60 barriques vin rouge Pauillac Médoc, à vendre par 8 sep G. M. LUCAS, 30 Bienville

VINS de France—Vin rouge, St. Julien, Chateau Laffite, Grave, Larose et vin de Bourgogne en bouteilles et en barriques, à vendre par 8 sep SH. DUFOUR, 11 Conti

HUILE raffinée de baleine, en débarquement du navire Berlin, à vendre par 8 sep ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

BRODEQUINS—en débarquement du navire Claiborne, à vendre par 8 sep ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

BILLETS de la Banque des Citoyens—$170 en petits billets, à vendre par 8 sep ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

TABAC—30 caisses et barillets, manufacturé, différentes qualités, à vendre par 8 sep ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

10,000 GALLONS huile de baleine blanchie et non blanchie. 15,000 do do do. 90 caisses blanc de baleine, à vendre par 8 sep WM. FROST & co. 20 Vieille Levée

CAFE—75 sacs nouvelle récolte en débarquement du brick Hope Howes de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 8 sep 26 Vieille Levée

SUCRE—140 caisses blanc et brun de la Havane en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par E. TROISGROS, 8 sep 26 Vieille Levée

SUCRE—60 caisses blanc et brun en débarquement de la goëlette Belle de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 8 sep 26 Vieille Levée

MAIS—... sacs en bon ordre, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 7 sept 60, Camp

HUILE D'OLIVE—... paniers et ... caisses en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & co. 1 sept 45 Vieille Levée

VIEILLE Eau de vie de Cognac—3 demi pipes, à vendre par O. H. MIESEGAES, 1 sept 24, Vieille Levée.

CLOUS—... barils ... de Suède, à vendre par O. H. MIESEGAES, 1 sept 24, Vieille Levée.

TABAC de Manille, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée 1 sept

RAISINS verts de Malaga, en débarquement du navire John Minturn, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée 1 sept

CAFE de Java—A vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 1 sept

BLANC de Plomb—20 barillets extra No. 1 à vendre par JARVIS & ANDREWS, 1 sept 20, Commune.

C[illegible] à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 6 sept

PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES—Attendu que Pierre Adolphe Charbonnet a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu James Lawler, décédé intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS, 20 sept—3 en 10j Régistre des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Patrick Ward a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les Lettres de Curatelle à la succession vacante de feu James Lawler, décédé intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, 20 sept—3en 10j Régistre des Testamens.

No. 14,144—James Walsh vs. ses créanciers et les créanciers de Jas. Walsh & Co. et de Jas. Walsh & de Jas. Gallier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Chs. Maurian, juge—Sur lecture et enrégistrement du tableau de distribution dans cette affaire—Il est ordonné par la Cour que les créanciers, et toutes personnes y intéressées, aient à déduire dans dix jours, à partir de la première publication du présent avis, les motifs pour lesquels le dit tableau ne serait pas homologué, et les fonds distribués conformément au dit tableau. Par ordre de la Cour. Bureau du Greffier, 19 septembre 1843. LOUIS R. COURTIN, 20 sept—3en10j Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du premier District Judiciaire.—Mortimer Turner vs ses créanciers.—La cession de biens de l'insolvable ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers aura lieu pardevant E. B. Cénas, notaire public en cette ville, le lundi 23me. jour d'octobre prochain, à 10 heures A. M. pour y délibérer sur les affaires dudit insolvable et nommer un ou plusieurs syndics, et il est ordonné en même temps que toutes poursuites judiciaires contre les biens et la personne de l'insolvable sont suspendues.—J. H. Van Dalsen est nommé pour représenter les créanciers absents. Témoin, l'honorable A. M. Buchanan, juge de ladite Cour, ce 18me. jour de septembre A. D. 1843. W. F. WAGNER, 20 sep—3 en 30 Député Greffier.

PORC—Quelques barils porc mess, à vendre à l'inspection par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 16 sept

PLOMB—100 barils plomb de chasse Nos. assortis, en débarquement et à vendre par 16 sept MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée

SUCRE brun de la Havane à vendre par 16 sep J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis

TABAC de Cuba en feuilles, et cape et tripe, à vendre à 16 sep J M LAPEYRE, 20, St. Louis

CIGARES de la Havane, à vendre par 16 sep J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis

VINS de Madère et d'Oporto, à vendre par 19 sep J. M. LAPEYRE, 20, St Louis

BOIS de Campêche, à vendre par 18 sep J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis

GENIEVRE de Hollande, article supérieur, à vendre en magasin par REYNAUD & FALLON, 15 sep 16 Bienville

CIGARES PRINCIPE d'excellente description, dernièrement reçus et à vendre par REYNAUD & FALLON, 15 sep 16 Bienville

VIN DE SAUTERNE—En magasin et à vendre par REYNAUD & FALLON, 15 sep 16 Bienville

SUCRE jaune de la Havane—Dernièrement reçu et à vendre par 15 sept REYNAUD & FALLON, 16, Bienville

FICELLE—200 rouleaux, article supérieur, des manufactures du Kentucky, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 15 sep 26, Poydras.

PARAPLUIES—51 douzaines gingham et soie, 26 à 34 pouces, en débarquement de la barque Joséphine et à vendre par ISAAC BRIDGE, 15 sept 76, Magasins

BRODEQUINS, Bottes &c—20 caisses de différentes descriptions en débarquement du navire Rockall, à vendre par ISAAC BRIDGE, 14 sept 76, Magasins

HUILE de baleine blanchie, raffinée, en barils, en débarquement du navire Rockall, à vendre par 15 sept ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

PAR le navire Rockall—83 caisses bottes et souliers, à vendre à bas prix par FROST & Co 13 sept 10, Magasins

BRODEQUINS Russet—Nous avons à vendre un bel assortiment de brodequins provenant des manufactures de l'Est, de New-Jersey à vendre par FROST & Co. 13 sept 10, Magasins

SOULIERS pour dames et enfans, constamment en mains, à vendre par FROST & Co. 13 sept 10, Magasins

CAFE de Rio, à vendre en magasin par 15 sep WM. PREHN & Co., 56 Douane

VIN de Bucellas, à vendre en magasin par 15 sep WM. PREHN & Co., 56, Douane

CIGARES de la Havane—Regalias, Canones, Imperiales etc., et d'autres marques favorites, à vendre par 15 sept MANUEL BLASCO, 26 Commune

EAU-DE-VIE de pêches, à vendre par 15 sept MANUEL BLASCO, 26, Commune

CAFE de la Havane, du vert, à vendre par 15 sept MANUEL BLASCO, 26, Commune

ROUES de Charrette—De 2 à 5 pouces, des manufactures de John Woods, reçues de Philadelphia, à vendre à bas prix, par J. D. DENEGRE, 18 sept 16, Douane

ANISETTE—300 paniers, à vendre par REYNAUD & FALLON, 15 sep 16 Bienville

WAGONS pour chevaux et bœufs, à vendre par 15 sept J. D. DENEGRE, 16, Douane.

VOITURES légères pour un cheval, de J. Woods, à vendre à bas prix, par J. D. DENEGRE, 15 sept 16, Douane.

GRAISSE—300 barillets et 20 barils prime, à vendre en magasin par 15 sept HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

FARINE—350 barils superfine et 50 de fine en magasin et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

BACON—12 barriques plats côtés, en bon ordre, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 15 sept 60 Camp

HUILE de graine—1 baril en magasin, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 15 sept 60, Camp

SEL DES ILES TURQUES—1,000 sacs à bord du navire Louisville, à vendre en lots, à la convenance des acheteurs, par HULLIN & WOODRUFF, 15 sept 60 Camp

CIGARES—Un assortiment des différentes marques de la Havane, constamment en mains et à vendre par REYNAUD & FALLON, 15 sept 16 Bienville

CUIVRE—30 caisses en feuil et dimensions assorties, 10 barillets clous de cuivre, à vendre par 15 sept HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

BISCUITS au beurre, de Boston, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 15 sept 60, Camp

CAFE de la Havane en magasin, à vendre par REYNAUD & FALLON, 15 sept 16 Bienville

HUILE de thérébentine, médicamens &c—Les soussignés ont à vendre en débarquement des navires Rockall, St. Louis, Claiborne, Joséphine et Louisville—25 barils huile de tanneurs, 40 do de de baleine, 20 do esprit de thérébentine, 100 caisses blanc de baleine, 21 rouleaux cordage de Manille, 20 barils couperose, 50 caisses et barils sel d'Epsom, et un assortiment général de drogues et fournitures médicamens, consistant en: opium, crême de tartre, calomel, camphre, gomme arabique, jalap, pilules d'ipeca, en boites, &c., à vendre à des conditions raisonnables. 15 sept JARVIS & ANDREWS, 20 Commune

PORTER et Bière blanche—40 boucauts et 50 barils, venant d'arriver et à vendre par T. & S TOBY & BOGERT, 79 Camp 14 sep

CIMENT hydraulique—100 barillets nouvellement reçus par le navire Kalamazoo, de New York, et à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT, 14 sep 79 Camp.

SEL pour table—10 barils anglais et 9 caisses américain en débarquement du navire Kalamazoo, et à vendre par 13 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins

NITRE—25 barillets raffiné en débarquement du navire Kalamazoo et à vendre par ROBERTS & HALL, 13 sept 75 Magasins

BLANC de plomb—75 barillets en débarquement du navire Louisville, et à vendre par 14 sep ROBERTS & HALL, 75 Magasins

VIN—17 quarts de pipes du Pico, Madère Dabney, en débarquement du navire Kalamazoo, et à vendre par 14 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins

CAFE—40 sacs de Java, en débarquement de la barque Irad Ferry, et à vendre par 14 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins

PEAUX et cire—900 peaux de chevreuil et cire blanche et jaune, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 14 sept 45, Vieille Levée

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN. Bureau, No. 45, rue du Camp. Capital comptant.......... $300,000. Assure contre les risques du feu, de la mer et du fleuve. WM. A. GASQUET, Président. CH. BRIGGS, Secrétaire. 24 juillet

FORMATION DE SOCIETE. LES soussignés ont aujourd'hui formé une société sous la raison sociale de REYNAUD & FALLON, pour la transaction des affaires de commission en général. F. REYNAUD, E. FALLON. 1er septembre—60

BOIS DE CONSTRUCTION

ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETÉ. CONSTAMMENT en mains au moulin de DEPOUILLY, 31 juil Encoignure Carondelet et Villeré.

BANQUE DE LA LOUISIANE, Nouvelle Orléans, le 9 août 1843. CHANGE—Cette Banque tire sur Londres et New York. 9 août WM. B. LEVERICH, Caissier.

MARCHANDISES sèches—Les soussignés ont reçu par la barque Shannon du Havre, les articles suivans qu'ils offrent à vendre à bon marché: Indiennes françaises en couleurs et dessins à la mode, dito dito deuil et demi-deuil, do rayées, bleues, jaunes, unies et à raies satinées pour rideaux. Bordures d'indiennes pour dito, Indiennes fantaisie pour meubles, Cravates de soie pour dames, Satins noirs, Satins grecs et serges de soie pour tailleurs. TOOLE & BARRIERE, 11 sept 20, rue de Chartres

DROGUERIES. EN débarquement du navire O'Connell: 2 barils sel d'Epsom de Baltimore, 10 do blanc d'Espagne, 5 do alun, 10 do bois de teinture, 10 livres cochenille, 4 barils crême de tartre, 5 caisses Sollitz et soda poudre, 1 baril vernis copal "pur", 50 livres litharge, 10 barils couperose thérébentine, 1 do fleur de camomille. En magasin: 400 gallons huile de lin, 400 barils peinture blanche, rouge, noire et verte, à vendre par P. CUSACHS, 12 sept au coin des rues Condé et St. Philippe.

BANDES DE BILLARDS—NOUVEAU PROCÉDÉ. M. ANTOGNINI, Menuisier Billardier, RUE BOURBON, No. 266. OFFRE au public un nouveau procédé pour garnir les bandes de billards. Ce procédé qui n'appartient qu'à lui seul, a l'avantage d'empêcher les billes de sauter et d'être d'une élasticité plus constante. [illegible] M. ANTOGNINI offre également à vendre plusieurs bons billards d'occasion, français et américains, aussi draps de billard, queues, billes, jeux de trente-et-un, etc. 3 juillet—3m

GRAINES FRAICHES POUR JARDIN. Le soussigné a le plaisir d'informer les personnes qui se fournissent habituellement chez lui qu'il vient de recevoir par la barque Shannon, [illegible] 4 sept

VENTES DE SHERIF.

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle Orléans—No. 4,... George W. Whitney vs. la Banque de Girard.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 30 septembre 1843, à midi, Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse la Banque de Girard, à une créance pour restitution, de la somme 24,181 90, les frais y inclus, et tout ce qui pourra être dû, décrété par la Cour Suprême, dans l'affaire de Reynaud, Robb et Hoge, contre la Banque de Girard de Philadelphie, pendante à la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, No. 4,690 du docket de cette Cour. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions: comptant. EMILE LA SERE, 19 sept—3f en 10 Shérif de la Cour de Commerce

Ph. McIntyre vs. l'Eglise Catholique Romaine de St. Patrick. COUR DE PAROISSE—No. 13,211—En vertu d'un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, lundi, le 16 octobre 1843, à midi, Tous les droits, titres et intérêts que la corporation ou congrégation de l'Eglise St. Patrick a pour toujours, dans la rente à cens de tous les bancs, vendus par ladite corporation ou congrégation, se montant chaque année à mille piastres ou à peu près, payables le 1er Janvier de chaque année, chaque acheteur payant deux pour cent par an, sur le montant du prix de son banc. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant. D. AUGUSTIN, 13 sept—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE.—No. 6,166.—La Banque de la Louisiane vs. H. S. Saucier et Eugène Tariot.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le vendredi 29 de septembre 1843, à midi: L'esclave FANNY, âgée de 49 ans, blanchisseuse, appartenant audit H. S. Saucier, et saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions: Comptant. EMILE LA SERE, 29 août—3 en 30j Shérif de la Cour de Commerce

Veuve Manpassant vs. Marie Constance Nicolet et autres. COUR DE DISTRICT—No. 21,566—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi 27 septembre 1843, à midi: Françoise, mulâtresse âgée d'environ vingt-huit ans, et ses deux enfants nommés Marie Détronine, âgée d'environ sept ans, et Marguerite âgée d'environ deux ans et demie. Saisies dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant. A. SIDNEY LEWIS, 26 août—3en30j Shérif de la Cour de District.

Geo. W. Morgan vs. ses créanciers. EN vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, daté du 30 août 1843, il sera vendu, lundi le 2 octobre 1843, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, les propriétés ci-après décrites, abandonnées par l'insolvable à ses créanciers, savoir: Un lot de terre situé dans la ville de Milneburg, désigné par le No. 6 de l'ilet No. 150. Ledit lot forme l'encoignure des rues Columbia et St. Antoine, et mesure 30 pieds de face à la rue Columbia, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue St. Antoine; ledit lot devant être vendu en deux portions de 30 pieds chaque. Un ilet de terre dans la ville de Milneburg, désigné par le No. 32, et compris entre la rue Columbia, l'Avenue de Washington et les rues Musique et Francfort, devant être vendu en lots séparés. Une portion de terre située à Milneburg, près du lac Pontchartrain, faisant partie du lot No. 6 de l'ilet No. 163, formant l'encoignure des rues Columbia et Français, mesurant 30 pieds de face à la rue Columbia, sur 120 pieds de profondeur (mesure française), ensemble avec la maison à étage et en bois qui s'y trouve. Aussi une vieille cabane sur le lot premièrement décrit, et quelques vieilles cabanes sur la rue des Français, près la maison ci-dessus décrite. Conditions de la vente:—Pour les cabanes ci-dessus décrites, comptant; et pour le reste, un huitième comptant et la balance à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic. D. AUGUSTIN, 30 août—3 en 30 Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS AUX MESSIEURS.

BRODEQUINS et Nulliflers en peau vernie à $2 50; peau de veau à $1 50, garantis première qualité. On les fait par mesure à la fabrique rue Royale No. 190. 17 août

SANGSUES.

TRENTE MILLE SANGSUES de première qualité supérieure, Hongroises, de Hambourg, Nantaises et Espagnoles, à vendre à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 96. Les prix des dites sangsues est à deux pour SIX SOUS et un quart, jusqu'à DOUZE SOUS et demi. Le chef de l'établissement garantit toutes les qualités, et se charge lui-même d'en faire l'application si on le désire, comme étant sa profession depuis nombre d'années, et se transportera aux lieux indiqués par ordre. 18 août J. P. SOUBIRAN.

SANGSUES MONSTRES.

Reçu par le Kilby, de New-York, des Sangsues hongroises et suédoises, garanties, à vendre au nouveau Dépôt, rue Royale, entre St Philippe et Ursulines, No. 308. Mr Trasforest les posera aux personnes qui le désireront. On trouvera toujours dans le même établissement: de la Farine de lin, fraîche, Moutarde, Potasse, Arrow-Root, Fécule de pomme de terre, Tamarin, Sel d'Epsom, Crême de Tartre, Huile de Palmechristy, Alun. Rob anti-syphilitique du docteur Giraudeau de St. Gervais, et beaucoup d'autres articles à vendre à très bas prix. 26 a F. TRASFOREST.

SANGSUES.

RECU par les derniers arrivages de Barcelone, de France et de la Havane, CINQUANTE MILLE SANGSUES que l'on vendra aux prix les plus réduits. L'entrepôt général de la rue du Quartier No. 46, s'est arrangé de manière à fournir au public, pendant toute la saison, des sangsues GARANTIES, comme suit: Sangsues petites, TROIS cents. do moyennes, CINQ " do choix grosses, DIX " L'entrepôt a établi une succursale, au coin des rues Orléans et Bourbon, afin de faciliter ses habitués du centre de la ville, mais le principal établissement et les Réservoirs sont RUE DU QUARTIER, No. 46, entre Condé et Vieille Levée. RENAUD PETITBIEN. Deux domestiques se chargeront de la pose des sangsues si on l'exige. 16 août.

SANGSUES.

83000 dernièrement reçues par le navire Deucalion. Le soussigné informe le public qu'il est actuellement prêt à vendre à son Dépôt général, en gros et en détail, toute espèce de Sangsues d'Europe, aux prix les plus modérés. J. B. RUSCONI, 157, rue de Chartres. Une porte de la rue St. Pierre, à l'ancien magasin d'oiseaux. 28 juillet

VIN DE BORDEAUX—40 barriques vin rouge pour familles, à vendre par 12 sep LOISON & SILVESTRE. 36 Chartres

MOUCHOIRS BATISTE BRODES—13 douzaines mouchoirs batiste brodés, à vendre par 12 sep LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

HUILE DE VITRIOL—10 damejeannes, à vendre par P. CUSACHS. 12 sep Encoignure Condé et St- Philippe

CIGARES—80,000 de la Havane, en débarquement de la goëlette Hero, à vendre par 12 sept J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

CIGARES de la Havane, de toutes espèces, constamment en magasin, à vendre par 12 sept J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

AMIDON de la Havane—45 barils en magasin, à vendre par E. TROISGROS, 12 sept 26, Vieille Levée.

CAFE—102 sacs nouvelle récolte, en débarquement de la goëlette Hero de la Havane, à vendre par 12 sept E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

CORDAGE de Manille, en magasin et à vendre par 12 sept GEO. K. CLIFFORD, 47 Poydras.

PERDU—Un billet tiré par J. U. Bryce, daté 10 janvier 1841, à 90 jours de $780, en faveur de George Parois et endossé par Barett et Lepage. La personne qui a trouvé ce billet est priée de le retourner à CH. DUFOUR, 11 sept. 11, rue Conti.

HUILE et blanc de baleine—25 barils huile raffiné et 10 caisses blanc de baleine en débarquement du navire Orléans et à vendre par MERLE BEYLLE & Co. 11 sept 45, Vieille Levée

CARREAUX de vitres—Un assortiment complet de carreaux de vitres français à vendre en magasin par SCHMIDT & Co. 11 sept 8, Bienville

CLOUS de girofle 10 demi barils, 11 barillets et 2 balles en débarquement du navire Hilah, à vendre par 9 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins

SEL pour table—10 barils anglais en débarquement du navire Hilah et à vendre par ROBERTS & HALL, 9 sept 75, Magasins

SULPHATE de quinine—3 caisses, 240 douzaines en débarquement du navire Lilah, et à vendre par 9 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins

CHAPEAUX de soie noirs, de feutre de nouvelle forme, reçus par le Shannon, du Havre, à vendre à bas prix par les soussignés. FORCADE & Co, 6 sept 39, Chartres.

VEAUX vernis, Eau de fleurs d'oranger, reçus par le navire Shannon, venant du Havre, à vendre par CASTAING & LOMBARD, 6 sep 53 Conti

MACHINES à nettoyer le coton, améliorées de Carver. Les agents de ces machines peuvent maintenant les vendre à des prix réduits. 6 sept GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.

CAFE de Rio à vendre par 6 sept GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.

CORDAGE de Manille à vendre par 6 sept GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.

COUVERTURES trois points, à vendre par 5 sept GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.

CIGARES de la Havane.—Un assortiment d'excellents regalias, impériales, Canones, Trabucos et autres, constamment en mains et à vendre par 6 sept J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

BACON—12 barriques plats-côtés, en débarquement du steamer Missouri Mail, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 6 sept 45, Vieille Levée

CHAPEAUX français, soie, gris et noirs, à $3 50 en détail, pour clore cet article, à vendre par 6 sept CASTAING & LOMBARD, 53 Conti

CHANGE—Checks à courte vue sur Louisville, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 6 sep

HUILE de graine de lin—20 barils en magasin, à vendre par 6 sep HEWITT, HERAN & Co., 65 Camp

PAPIER A LETTRES—10 caisses papier à lettre français, à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville

CUIRS—30 rouleaux, à vendre en magasin par REYNAUD & FALLON, 5 sep 16 Bienville

PAR le navire O'Connell, nous avons reçu un grand assortiment de chapeaux à la mode que nous offrons à vendre à bas prix FROST & co. 5 sep 10 Magasins

BRODEQUINS pour nègres—Article supérieur du New Jersey en débarquement du navire O'Connell, à vendre par FROST & co, 10 Magasins

MORUE fraiche en tambours et en caisses en débarquement et en magasin à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier 5 sep

SEL des Iles Turques—1070 sacs 2 boisseaux chaque, à bord du navire Louisville et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 11 sept

BILLETS du Trésor des Etats Unis, à vendre par 12 sep E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

HUILE d'olive—50 paniers en magasin et à vendre par 1 sept O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée

RECU par la barque Shannon, du Havre, et à vendre à bas prix pour du comptant: Mouchoirs français, façon Madras, dessins nouveaux qualité supérieure, Indiennes françaises nouvelles, Mousselines laines noires double largeur, De de bleu de France do, De de dessins riches, Boutons en os à trous 7 1/2, 8 et 12 lignes, De de nacre diverses qualités, Un assortiment d'articles pour tailleurs. FORCADE & Co. 6 sept 39, rue de Chartres

PEET & MORTON (Anciennement Peet & North), Marchands en gros de Marchandises sèches, No. 17, rue de Chartres. RECOIVENT par le navire Ste. Mary et offrent à vendre à bas prix pour du comptant: Cotonnades Log Cabin, [illegible] indiennes françaises, etc. etc.

GRAISSE—7 barils, 4 do. et 13 barillets, à vendre par 1 sept HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras

VENTES DE SHERIF.

L. B. Maskey vs. Louis Lambert. COUR DE PAROISSE—No. 13665—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale en cette ville, vendredi 29 septembre 1843, à midi, Deux lots de terre situés au faubourg Washington, district Damney et Lombard désignés par les Nos. 27 et 28 de l'ilet No. 37, d'après le plan dudit district, fait par Benj. Buisson, voyer, et déposé en l'étude d'Octave de Armas, d'après un acte daté de douze juin 1833; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun, mesure anglaise, 30 pieds 3 pouces et 3 lignes de face [illegible] sur 110 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve aucune, saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions: comptant. D. AUGUSTIN, 25 août—3f en30 shérif de la paroisse d'Orléans

John Wallace & co. vs. Louis Sosinsky et Mary M. Sosinsky. COUR DE DISTRICT—No. 21,727—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, mardi le 3 octobre 1843 à midi, L'esclave Tamor, négresse âgé d'environ 36 ans. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant. A. SIDNEY LEWIS, 31 août—3f en 30j Shérif de la Cour de District.

L'Etat de la Louisiane vs. la Compagnie du chemin à coulisses de la Nlle. Orléans et Nashville. COUR DE DISTRICT—No. 21,648—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, mercredi, quatre octobre 1843, à midi, L'esclave Cæsar, nègre âgé d'environ vingt-un ans. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant intérêt à raison de six pour cent par an à dater du jour de la vente jusqu'à échéance, et en cas de non paiement, ils porteront intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à parfait paiement. A. SIDNEY LEWIS, 1 sept—3 en 30j Shérif de la Cour de District

Joseph Sauvinet vs. A. Courvoisier. COUR DE DISTRICT—No. 22,785—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi quatre octobre 1843 à midi: JOHN ou JOHNNY, âgé d'environ 22 ans; PRESCILLA, négresse âgée d'environ 33 ans, avec ses deux enfans nommés William, âgé d'environ 5 ans et demi, et Clara, âgée d'environ 3 ans. Et un jeune mulâtre nommé FRANÇOIS, âgé d'environ 19 ans. Aussi:—Tous les droits que ledit Courvoisier peut ou pourrait avoir sur une certaine propriété située à l'encoignure des rues Royale et Orléans, dans cette ville, connue sous le nom de propriété Roffignac; lesdits droits résultant d'un certain acte public passé entre Claude F. Geuhot et Joseph Roffignac, pardevant L. T. Caire, notaire public, le cinq juillet 1841.—Par ledit acte, lui, Geuhot, était autorisé à bâtir une maison en briques à deux étages, avec toutes les dépendances sur ladite propriété, et de rester en paisible possession pendant l'espace de huit années à dater du premier août 1841, à la condition de payer un loyer de cent piastres par mois pendant la durée entière de ladite époque. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant. A. SIDNEY LEWIS, 1 sept—3en30j Shérif de la Cour de District

COUR DE COMMERCE.—No. 6,414—Turner et Renshaw vs. M. Murphy & John Dunn. En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi, sept octobre 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, appartenant à John Dunn et saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir: Un certain lot de terre situé rue Perle, entre les rues Delord et Louisa, mesurant vingt-un pieds de face à la rue Perle, sur quatre-vingt-trois pieds six pouces de profondeur et désigné par le No. 36, sur un plan paraphé par F. Buisson, shérif et déposé en l'étude de H. B. Cénas, notaire public, en 1836. Conditions, comptant. EMILE LA SERE, 6 septembre—3f en 30j Shérif de la Cour de Commerce

Chs. R. Kennedy vs. Jos. Michel. COUR DE DISTRICT—No. 21,748—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, vendredi treize octobre 1843, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir: 1o. Cinq lots de terre situés au faubourg Washington, de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Craps, Hancock, Amour et Tricou, lesquels lots (conformément au plan dressé par E. A. d'Hémécourt, en date du 19 janvier 1837 et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public de cette ville) sont désignés par les Nos. un, vingt-six, dix-sept, dix-huit et dix-neuf, et ont les dimensions suivantes, savoir: le lot No. un mesure vingt-huit pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Hancock, sur cent vingt pieds quatre pouces de profondeur et de face à la rue Craps, et forme l'encoignure desdites rues. Le lot No. vingt-six [illegible] pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Hancock, sur cent quatre pieds quatre pouces de profondeur; les lots Nos. dix-sept, dix-huit et dix-neuf sont contigus et mesurent chacun vingt-huit pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Hancock, sur cent quatre pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No. dix-sept formant l'encoignure des rues Hancock et Amour. 2o. Un lot de terre situé aussi au faubourg Washington de cette ville, désigné par le No. deux de l'ilet No. quatorze, sur un plan dressé le 1er. septembre 1836, par Joseph Pilié, voyer de la troisième municipalité, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, notaire public. Ledit lot est renfermé dans l'ilet compris entre les rues Delery, Tricou, Craps et Grands-Hommes, et mesure, conformément audit plan, quarante-quatre pieds huit pouces de face à la rue des Grands-Hommes, [illegible] ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant. A. SIDNEY LEWIS, 9 sept—3 en 30j Shérif de la Cour de District.

Jules Fuselier vs. Virginie Trahan, veuve Vincent Terrant, et autres.—Action en partage. COUR DES PREUVES—No. 286.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de la Pointe Coupée, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et de Royale, jeudi le 5 octobre 1843, à midi, les propriétés suivantes et décrites ci-après, savoir: 14 lots de terre, formant l'ilet compris entre les rues St. Claude, Tremé, Ste. Anne et Orléans, au faubourg Tremé, en cette ville, d'après un plan dressé par A. D. Pilié, voyer, le 4 janvier 1843, lesquels lots mesurent, mesure américaine, d'après ledit plan, les dimensions suivantes, savoir: Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Claude et Ste. Anne, et mesure 34 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Claude, sur 100 pieds de face à la rue Ste. Anne, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le lot No. 2 joignant d'un côté le lot No. 1 et de l'autre côté le lot No. 3, mesure 34 pieds de face à la rue St. Claude, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No. 3 joignant le lot No. 2 et de l'autre côté le lot No. 4, mesure 34 pieds de face à la rue St. Claude, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No. 4, joignant le lot No. 3, forme l'encoignure des rues St. Claude et Orléans, et mesure 34 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Claude, sur 100 pieds à la rue d'Orléans; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le lot No. 5, joignant d'un côté les lots Nos. 3 et 4, de l'autre côté le lot No. 6, et dans le fond le lot No. 14, mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue d'Orléans, sur 69 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur d'un côté, et 69 pieds 9 pouces de profondeur de l'autre côté, entre lignes parallèles. Le lot No. 6, joignant le lot No. 5 d'un côté, et le lot No. 7 de l'autre côté, et le No. 13 dans le fond, mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue d'Orléans, sur 69 pieds 9 pouces de profondeur d'un côté, et 69 pieds 10 pouces et 8 lignes de l'autre côté, entre lignes parallèles. Le lot No. 7, joignant le No. 6 d'un côté et le No. 8 de l'autre, et le No. 12 dans le fond, mesure 34 pieds 4 pouces de face à la rue d'Orléans, sur 69 pieds 10 pouces et 8 lignes d'un côté, et 69 pieds 5 pouces de l'autre côté, entre lignes parallèles. Le lot No. 8, joignant le No. 7, d'un côté et le lot No. 9 de l'autre côté, et le lot No. 11 dans le fond, mesure 33 pieds 4 pouces face à la rue d'Orléans, sur 69 pieds 3 lignes d'un côté, et 69 pieds 1 pouce et 10 lignes de l'autre côté, entre lignes parallèles. Le lot No. 9, joignant le No. 8, d'un côté, et le No. 10 dans le fond, forme l'encoignure des rues Tremé et Orléans, et mesure 33 pieds 4 pouces face à la rue d'Orléans, et dans la ligne du fond, sur 69 pieds 1 pouce 10 lignes sur la ligne du lot No. 8, et 69 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Tremé, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent. Le lot No. 10 joignant le lot No. 11 d'un côté, et le lot No. 9 dans le fond, forme l'encoignure des rues Tremé et Ste. Anne, et mesure 33 pieds 4 pouces face à la rue Ste. Anne, et dans le fond, sur 69 pieds 1 pouce et 10 lignes sur la ligne du lot No. 11, et 69 pieds 3 pouces et 6 lignes face à la rue Tremé, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le lot No. 11, joignant le No. 10 d'un côté, le No. 12 de l'autre côté, et le No. 8 dans le fond, mesure 33 pieds 4 pouces face à la rue Ste. Anne, sur 69 pieds 1 pouce et 10 lignes d'un côté, et 69 pieds 3 lignes de l'autre côté, entre lignes parallèles; ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent. Le lot No. 12, joignant le No. 11 d'un côté, et le No. 13 de l'autre côté, et le No. 7 dans le fond, mesure 33 pieds 4 pouces face à la rue Ste. Anne, sur 69 pieds 5 lignes d'un côté, et 69 pieds 10 pouces et 8 lignes de l'autre côté, entre lignes parallèles; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le lot No. 13 joignant le No. 12 d'un côté, et le lot No. 14 de l'autre côté, et le No. 6 dans le fond, mesure 33 pieds 4 pouces face à la rue Ste. Anne, sur 69 pieds 10 pouces et 8 lignes d'un côté, et 69 pieds 9 lignes de l'autre côté, entre lignes parallèles, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent. Le lot No. 14 joignant le lot No. 13 d'un côté, les lots Nos. 1 et 2 de l'autre côté et le No. 5 dans le fond, mesure 33 pieds 4 pouces face à la rue Ste. Anne, sur 69 pieds 9 pouces d'un côté, et 69 pieds 7 pouces 4 lignes de l'autre côté, entre lignes parallèles. Conditions de la vente—Un dixième comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois, l'acquéreur fournissant ses billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant intérêt à raison de dix pour cent l'an à partir de leur maturité et hypothèque spéciale sur la propriété; les dits billets devront être identifiés avec l'acte de vente passé par le shérif aux acheteurs, et à leurs frais, pardevant J. Cuvillier, notaire public. D. AUGUSTIN, 2 sept—3en30j shérif de la paroisse d'Orléans

BUREAU du shérif de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans—Nlle. Orléans, le 12 Septembre 1843—A tous ceux que ces présentes concernent, salut—No. 6,226—P. A. Guyol et André Deslonde, jr. vs. le bateau à vapeur Minerva.

AVIS est par le présent donné, qu'en vertu d'un writ de saisie provisoire, à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi et ai en ma possession, le bateau à vapeur MINERVA, sa machine, ses meubles, &c. Et toutes les personnes intéressées sont par les présentes notifiées d'avoir à comparaître, dans les quinze jours de la date des présentes et répondre à la pétition enrégistrée dans cette affaire. EMILE LA SERE, 13 sept—3en15j Shérif de la Cour de Commerce

Lucien Soulié vs. Patrick Summers. COUR DE PAROISSE.—No. 13,874—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en cette ville, mercredi le 18 octobre 1843, à midi, Un certain lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, du côté sud-ouest de la rue Poydras, entre les rues St. Charles et Camp, ayant vingt-sept pieds onze pouces cinq lignes de face à ladite rue Poydras, sur soixante et quatorze pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles (mesure américaine) désigné par le No. quatre sur un plan dressé par Charles F. Zimpel, député voyer, le 28 juin 1833, et annexé à un acte de vente de Jane Place, en l'étude de Wm. Christy, notaire public, daté le 6 mars 1834; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits et privilèges, &c. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions: comptant. D. AUGUSTIN, 14 sep—3f en 30 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Mme Valmont Soniat Dufossat née Louise Aimée Avart vs. son mari. COUR DE PAROISSE—No. 13,901—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mardi, le 17 octobre 1843, à midi. Un lot de terre situé dans la rue de l'Hôpital, entre les rues Dauphine et Bourgogne, désigné par le No. six, sur le plan de division dressé par L. J. Pilié, député voyer, le 4 mars 1833, en l'étude de Octave de Armas, notaire, daté du 14 janvier 1834; ledit lot ayant, mesure américaine, 26 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue de l'Hôpital, sur 95 pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot No. cinq et de l'autre par le lot No. sept, d'après le dit plan; ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent. Aussi—76 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane sur lesquelles $3,875 ont été payés. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions: L'acheteur devant assumer le paiement de $2,875 [illegible] comptant. D. AUGUSTIN, 16 sept—3 en30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

NOTICE is hereby given to the following named persons, that the amount of the Parish taxes for the Parish of Jefferson, due by them for the years 1841 and 1842, or for either of said years, must be paid within ten days from the date of this advertisement, at my office, on Jackson street, between Rousseau and Levee streets, city of Lafayette, which is opened from 9 o'clock, A. M. to six o'clock, P. M. All persons failing to make payment of said taxes within the above mentioned delay, will be dealt with pursuant to the provisions of an act of the Legislature, entitled "An act more effectually to provide for the collection of Parish taxes for the Parish of Jefferson; approved March 15, 1842."

AVIS est par le présent donné aux personnes dont les noms suivent que le montant des taxes de paroisse pour la paroisse de Jefferson, dues par eux pour les années 1841 et 1842 ou une des années, doit être payé dans dix jours qui suivront la date de cette insertion à mon bureau, rue Jackson, entre les rues Rousseau et Fulton, ville de Lafayette. Ledit bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir. Il sera procédé contre les personnes qui négligeront de payer lesdites taxes dans le délai ci-dessus mentionné conformément à l'acte de la Législature intitulé: "Acte pour pourvoir d'une manière plus efficace au recouvrement des taxes de paroisse dans la paroisse de Jefferson", approuvé le 15 mars 1842.

A

Adam, André; Arnoult, F J; Arnoult, Gervais; Augeron, Pierre; Augeron, Louis; Augeron, Hypolite; Allen, Reuben; Alvarez, Citye Rose; Arnoult, Guy; Arnoult, Widow G; Arnous, B; Arnous, R; Ann, Tourné & Auvray; Andler, H; Astier, J L; Antondine, L; Angelle, Augustin; Adams, M; Allen, Hid; Arnaudde, Pedro; Alexander, William; Aubert, Calice; Audler, M H; Akin, David; Anaman, Baptiste Albert Nicolas; Avart, Widow François Robert; Almoney, Joseph; Avart, Widow Louis; Abelsreitinger, G; Andrew, Thimoty P; Arvey, Ann

B

Boutté, S Zénon; Barcelo, Jean; Bennett, S B; Baham, J B; Boudreau, Lazard; Boudreau, Jean; Belsom, Philogène; Bacchus, Honoré; Boujère, François; Bach, John M; Barbe, J F; Bell, Charles L; Byrn, Ed; Brown, G C; Beard, G R; Blobery, Mary Elizbeth; Brunet, Jean; Baldwin, Jones; Brandenborg, John; Badon, Edward; Beauregard, Jacques; Brun, Widow Charles; Boyd, William; Beck, Augustus; Bonnabel, Henry; Bailey, H; Bell, William; Burdou, J S; Beck, J S; Beaulieu, Widow J L; Boss, J J; Blondeau, A; Beer, A; Backer, Thomas; Bergeret, George; Boyer, Leonard; Brown, Mrs Angelica, wife of B French; Beckman, E M; Barr, Bertrand; Beck, Thomas; Barrett, Elizabeth; Bock, M; Barber, L Cushing; Bishop, Charles; Bonseigneur, A; Buha, John; Bird, Edwin; Bolly, Bott & Simon; Berdier, J A; Bannister, Rachel; Banks, Thomas; Boubennel,; Barr, Pierre & Comp. Association; Bouver, Joseph; Burdon, Louis; Bell, Isaac; Burlison, A S; Buchanan, J; Bonnabel, Scipion; Bucbeck, Godlibe; Bourgeois, Louis; Braquemare, Marie; Bannister, H H; Bailly, Jones; Biesel, Thomas; Begné, Victor; Bundy, Joseph; Berry, Andrew; Blossman, S; Buckley, Maria; Beckman, Mrs E M; Beauchéry, Jules; Bundy, L F; Buckley, Michael; Bonnes, R M; Bouligny, Ursin Sr; Brown, Mrs Jacob; Bolly, Delphine; Bossac, J M S; Benson, N; Berthy, Theophilus; Beauvilaire, P; Burnover, E; Broteer,; Bourg, Sylvestre; Brand, E M

C

Commagère, Mrs; Champagne, Vincent; Champagne, Théodore; Carlie, Eugene; Coyle, J; Camardel, Joseph; Cosse, Joseph; Coulon, Victor; Cook, P B; Cook, P D; Chexnider, Albert; Crosby, John; Cowen, Michael; Carty, Uriah; Cade, S; Clark, Sophia, wife of Walton; Conroit, Madeleine; Charles, William; Couvent, Jérome; Cox, A B; Chauvet, A; Cabaret & co. Damarie; Carter, Ed M; Commagere, P; Caldwell, J H; Christy, J R; Cook, J O; Cockrane, N; Commercial Bank of New Orleans; Connolly, Mrs Sarah; Campbell, N (Hugh F 11 executor); Cockrane, R W; Close, Celestin; Calhoun, John; Chauvin, Marie Louise; Cailloux, Pierre; Coulton, W; Cohn, Salomon; Collie, Henry; Chamberlin, minors of; Coone, Berhard; Celestin, M; Carren, Thomas; Chultz, H G; Crawford, Elizabeth; Chambers, Thomas; Crusin, Jean; Colas, Charles; Crammers, A; Clouzazer,; Clayton, B A; Clamy, Charles; Cordeviolle & Lacroix; Clark, S G; Cannes, Severin; Cucullu, Seraphin; Cazenu, H; Carter, J L; Colerton, Wm; Cawen & Field; Colbertson, John; Colliers, Charles C; Chevaley, N D; Cenas, H B; Citizens Bank of Louisiana; Croker, estate of J D; Curtis, Joseph; Conroit,; Chapman, S; Craig & A St. Clair J; Citye, Rose Alvarez; Covert, Sarah; Connolly, F; Crocker, E; Chabert, Philip; Conrad, Christian; Chain, Joseph; Crossup, John; Crosby, Louis; Coulon, H; Charbonnet, Jacques; Charbonnet, A C; Cassnovas, Pierre; Claudel, Joseph; Coyle, J; Cash, J C widow of Chapman; Canacher, Mrs Ann; Chalaron, James; Cochrane, P C W; Cotton seed oil Factory; Chambers,; Conrad, Tigler; Colmant, Severin; Casseau, Jean; Cushing, L Barber; Conrad, W C

D

D'Hémécourt, Allou; Daumé, Louis; Davis, junior Jonathan; Davis, senior Jonathan; Doucet, Hypolite; Duseau, Joseph; Dufilho, widow; Degruys, Zulmé; Deléry, Paul; Degruys, Etienne; Degruys, F A V; Degruys, widow of J B; David, & Reuben Allen; Downey, R F; Duffy, Mathew; Daquin, Ménalippe; Daugherty, James; Davis, W; Davis, Francis; Decourmont, Amenda; Darill, W; Docker, W; De Armas, Octave; Ducas, A; Decadera, J; Dixon, J D; Delvail, Aristide; Dédé, Bazile fils; Dumonceau, P D; Danglade, Pierre; Disher, Chrestien; Donlin, B; Davis, John; Ducloslange, Mathilde; Duminil, Durival; Dwyer, John; Desgrange, Jacques; Droz, Henry; Durand, Louis; Durand, François; Ducloslange, Philip; Dupré, André; Duplessis, Valerien; Dudley, Charles; Deill, John; Doiteau, Benjamin; Deweer, B; Dacomb, F; Destibechau,; Dunn, W; Danglade, Pierre; Ducatel, C L; Dominique, E; Delamotte, A; Dacke, Charles; Delaruel, J A A; Dejoux, Victor; Delaussue, A; Delcourt, F E & D; Dorgan, Paul; Dumont, Jean; Damien, Colas; Dauterive, Térence; Dauriocourt; Damien & Mabyre; Drouet, Fleurange; Dewey, W J; Dupuis, J B; D'Hémécourt, Jules; Degruys, Hugzel; Derimony, J; Derabie, Joseph; Dupré, Antoine; Dauenhawer, Marks; Daily, Edward; Degruys, P A; Dart, Honoré; Ducloslange, Eulalie; Dalmazzy, Baptiste; Deverze, Ramon; Denton,; Dauphin, Marie Thérèze

E

Eglé, Jacques; Ellis, Richard; Encalade, Mrs Marie; Esté, f. c. m.; Elizabeth, J; Eaton, L H; Eason, widow A; Elwin, Charles; Erwin, James; Esch, Catherine; Esteben, J; Eyme, Louis; Encalade, Joseph; Edward, C

F

Fabvre, Barthélemy; Fortier, Edward; Fazende, Jules; Fazende, Théodule; Fine, Janne; French, Angélica; Fortier, Francis; Frankfort, John; Flood P'k; Folse, J P; Fortier, Joseph; Fortier, Berthier; Fortier, Norbert; Florence, Benjamin; Fitzgerard; Furst, Frédérick; Firemens' Charitable Association; François, Mrs Ann M; Faurie, L C; Frenett, J N; Fonvergne, Voltaire; French, B F; Fornorette, Louis; Fox, Benjamin; Foster, Marie F C; Fredelmayer, Joseph; Frier, Abraham; Fulton, A G; Forgay, Samuel L; Ferrand, Pierre; Fleury, Joseph; Frost, Thorn & Gloyd; Fortin, J B C; Fortier, Hypolite; Francisco, Francis; Fulton, A C; Ferriday, Robert; Frement, Edmont; Frost, Thorn; Fayot, Marcelle; Fernandez, Joseph; Fox, Bernard; Fortier, jr, Norbert; Fonvielle, Josephine; Faurie, Louis Charles; French, Angelica

G

Gaspard, Laurent; Guidry, Léandre; Gaspard, widow Drauzin; Giraud, Nicholas; Golden, Martin; Gomes, Jacques; Graval, Jean; Green, John; Grant, Alexander; Guerie, Ovide; Gottchalk, Ed; Giraud & Champomier; Giraudon,; Green, John J; Gasacher, Mrs Ann; Gloyd, Spencer; Gottchalk, George; Garrau, Joseph h. c. l.; Garnier, Charles; Grant, jr, Henry; Giraud, C F; Gross, Emile F; Gorman, Thomas; Goslin, Simmon; Gableman, F; Gale, L H; Gaspard, A; Giraud, P A; Gottchalk, J; Geddes, Alexander; Gardiner, Charles; Gomaho & Co, F; Gantz, Joseph; Guion, Elizah; Gaiger, Frederick—estate of; Guinon, Victoire; German, Henry; Gottchalk,; Greeh, Susanne

H

Hazeures, frères; Hodge, junior Andrew; Harang, L A; Harty, Philip; Hester, Valere; Hebrard, François; Harting, Ann; Hesketh, Mrs Sarah Ann; Helmen, Jean; Harbeau, W J B; Holliday, John R; Hite, J N; Harper, Thomas B; Haward, H; Hafford & Sergeant; Hall, Robert; Hong, Philip; Hewell, Abraham; Hest, Louis; Hines, John W; Haynes, Manuel H; Huso, Charles; Hyde, N C; Hedinger, Peter; Herame, Tylor; Harrington, Noah; Hield, Harman; Hafford, W Henry; Henord, Pierre; Harper & Mensink; Hagarty, M L; Hagarty, C B; Hecker, Charles; Hamon, Williams; Henry, M M; Henry, C F; Heinrick, P Philip; Hanneman, W; Hall, Jones; Haynes, Franklin; Hart, Benjamin; Herring, Levy; Holland & Waggaman; Hopkins, R D; Hunt, C syndic of Henry, Ed Norbert; Hamilton, Thomas; Handlton, John; Haynes, H Marguerite; Hubert, Guillaume; Hain, John; Hinks, D O & G W; Hall, B Oliver; Haller, widow Jacob; Howlett, John; Harty, W; Hanson, Francis S; Hanson, L H; [illegible], Ebenezer; Holman, N; Harring, Levy; [illegible]

J

Justiniani, Auguste; Johnson, Benjamin; Jones, G H; Johnson, James; Jardelle, Marguerite; Johnson, W B; Jackson, O P; Jackson, M; Jones, M estate of; Jones, Wm; Jackson & Merett; Jackson, P G; Jones, Charles; Jones, George; Johnson, Ann; Jolis & Mancouvrier; Jolbert, F; Jolly, A; Jolie, Emile; Johnson, Edward

K

Kline, Michael; Kelly, H; Kennedy, E P; Kohn, Samuel; Kester, Jacob; Kohn, Daron & Co; Krall, Abraham; Kennicott, J M; Kendall & Lumsden; Kip, S E estate of; Kline, Mrs. Esther; Kohn, Joachim; Kraus, J M; Keeling, B; Kelly, J L; Kill, Mrs Joseph; Keith, Thomas; Kohn, Samuel

L

Lafon, Charles; Landry, Leon; Lefort, Maximilien; Lothie, Francis; Lequeck, François; Legendre, Henry; Lefebvre, Cyprien; Lamoureux, Pierre; Linderman, Charles; Laidlaw, Peter; Labarre, senior F P; Labarre, fils F P; Leeds & Co; Lee, Mrs widow; Lecaster Thimoléon; Layette R.; Ludwig Paterson; Lamayor; Livingston Charles; Letellier Mme.; Lefort Jacques; Links Jacob; Leslie John; Lossable Jacques; Levy M. P; Lanoey J. B.; Lashtrop Henry; Labusquière P. A.; Leach R.; Littlefield H. D.; Lafargue Antoine; Lavillebeuvre; Labarre, J B V; Labarre, Michel Volant; Laosie, W Francis; Lartel, M; Lake, John and others; Lambe, Valein; Legasier, J M; Lafon, J B; Lawton, James; Lancet, A D; Lapeyre, J M Renthemen & E R; Lawrence, Rd; Lariat Jean; Léon Francis; Lambert John; Léon Patrick; Lindner J. S.; Legendre widow of Landry J. M.; Langlois Louis; Leblanc Dominique; Lefort Pauline; Littlefield & Jason; Lombard Emmanuel; Lohr George; Lartel M.; Lamayer L. A.; Lab; Ludwing Ludwinger; Laffin, Buttler; Larkin Michael

M

Marques Léon; Miller Charles; Montauld Louis; Muller Mrs. B.; Macarty John; Merina Théréza; Marie Boutone; Maher Michael; Morice B.; Murphy & others Jemes; Marks A.; Marchal B.; Marly Pierre; Martin H. W.; Macoin Jean; Morrisson & M Canon; Murphy Ernest; Mitaine Madeleine; Murphy Esmeralda; Marchesseau François; Morin Adelaide; Morin Joséphine; Macarty L. B.; Mithoff & Cohn; Meyer J. S.; Mathew Walton; Mathew Reed May; Moore G.; Marie Jean; Moreau Charles; Macé Abraham; Montégut Edgard; Muller F.; McHenry Mrs Ann; McMaster James; Mills Thomas; Masseau S. N.; Mott Peter; Martin W. H.; Mayo W. F.; Maillard P.; Marks Joshua; Macé L. P. L.; McMaster E. W.; Morphy R. W.; Maybin J. A.; McHenry James; McCarty Clément; Martin Nicholas; Montfort Jacques; Morthon Jeremia; Monroe Mrs; Matharan Pierre; Montfort Park; Montault; Masseau Joseph; Miller Frederick; McCune John; Morehead W. N.; Morehead W. W.; McKenny James; Massieu Charles; Montienne Joseph; Merle John; Miller W.; Marks Joshua; Moore G.; Merle A.; Moores David; McDonald; Misaud Vincent

N

Nahrang Nicholas; Nazaret Baptiste; New Orleans & Carrollton R. R. Cny.; Norris Thomas Amos; Norris William; Nulter Joseph; Newland & Holmes; Nicholson John; Norton Mrs Elizabeth; Nichols Benjamin; Nichols Nathan; Nixon John; Nick Antony; Nick Crosman; Narcisse M.

O

Ory Jean; Olive Auguste; Ogé Pierre; Oakey Samuel W; Osborn John; Ogilvie James; Odonnel Hoag; O'Connor James; Ortiz Jean Manuel; Ogden R. N.; Orden John W; Orton Allen

P

Perrin Manuel; Perrin Vincent; Pigeon,; Plessala Auguste; Pinney Antoine; Pugeol Jean; Pierre Marie Joseph; Pollock C; Philip Peter; Pearce Levy; Pameroy E H; Philip Asher; Penn James S; Pierre Louise; Pierre Louis; Pavajoux Nelson; Poré Etienne; Perillat Cadet Joseph; Palfrey H W; Penny Jacques; Pépin F; Peyoe J A; Pleffer John; Peterson C L; Pleifer B; Pinnel P; Pawel Thomas; Philip Isaac; Perujia F M; Pédaré B; Pleifer Auguste; Polane Suzanne; Pott Hamilton; Price Thomas R; Prioleau François; Posey G W; Penn Alfred; Prada Madame; Praux Judith; Phelps Abner; Pease L; Pilster Frédérick; Pleifaure P P; Petery Edward; Parker Eliza wife of; Pascal Clément; Pulley John R; Poré Charles; Piquery Félix; Pitts David; Praques James; Parker J J; Philip Peter; Peck Augustus; Peck Gotlibe; Patrick Leon; Peints B.

Q

Quertier; Quick P H; Quartier A.

R

Reed James M; Renaud Henry; Ramon Antoine; Redmond T; Ricardo D; Reinkard Damas; Renaud; Richardson H; Rosan & Brothers; Renshaw & Turner; Rocheblave; Rey Barthélemy; Reinterborg; Richard Irma; Rash Antony; Rashler F A; Rillieux Marcellite; Rust R P; Rusha M C; Rabassa J L; Riley John; Ralph Jacob; Remy Antoine; Rillieux Norbert; Ringold Alexander; Rouchard Antoine; Roffignac Azaca h e l; Roger widow; Roedanes J B; Rousseau Marie Rose; Rousseau E R & J M Lapeyre; Robinson W C; Rosine Alexander; Ricardo D S; Rizner Jacques; Richard J W.

S

Sportono Louis; Saulet Balthasar; Schott Louis; St. Piere André; Sewell E. W.; Saulet wife of Degruys; St. Mary's Market St. Ferry Comp.; Smith J.; Soller Joseph; Shitler Charles; Scharb Mathias; Sanchez Joseph; Seghers Théodore; Serharn Joseph; Stiap John; Smith John; Sterrett James R.; Strong Ephraim; Sheridan F. A.; Sherschel Jacob; Shield & Turner; Schmid Louis; Steele W. H.; Siegriest John; Slaughter Augustin; Smith William; Sommons & Co. H. W; Séjour R. L.; Saulet Harman; Session R. C.; Sharp Stephen E.; Saindour Alexander; Sharp J. H.; Sagard & H. Delongpré; Stanta Domingo; Shakespear S.; Sidle David; Slidell, Millaudon & co; Spire Catherine; Soniat Théodore; Soniat Meloney; Schmidt & Zimpel; Snider S.; Stacy, Ogden & Leonis & Francis; Samuel A.; Strong C.; Simé Mathé Widow of; Schmidt S.; Sloan P. S.; Sifflet Jean; Sauvé Manon; Schmidt G. H.; Surgi Louis; Spear Mrs. Athalide R. Delery, femme de Thomas; Soniat Edmond; Soniat Valmont; Soulé Pierre; Salomon Jos C.; Stewart James; Schmidt Frederick; Sibella Charlotte; Salomon Joseph & A. Grant; Sarah Henry; Schmidt & Frederic; Schmidt F.; Schmidt W. F; Saulet Lindor f. m. c.; Stumpf John; Silvers John; Smiley P. H.; Sheffer George; Samory Claude; Sibella Charlotte

T

Terrebonne Hypolite; Terrebonne Ramon; Terriot Tourville; Terrebonne Etienne; Terrebonne Alphonse; Terrebonne Dupré; Terriot Widow Lazard; Tannenfelser & Co.; Thevenin L.; Thompson W. H.; Turner J. H.; Thompson V. W.; Tourné J. G.; Turner & Co. Renshaw; Taylor C. W.; Thompson Mrs. Mary W. S.; Toulouse F.; Terrell Rd.; Tod J. B.; Terrell Joseph; Terrellier J. A.; Trahan Jean; Turner Mortimer; Tarbe John; Tilghman; Tigler W. E.; Tabary Emile; Toby S.; Terrell R. S.; Terville R. P.; Toledano Jérome; Taylor John; Terazel Joseph; Turner J. S.; Toledano Emmanuel; Touche Joseph; Thomas Andrews L.; Troubl Joseph; Termillione Jacques; Thiot C. S.; Thompson S.; Tunstall George; Tayson Elizabeth; Thompson Mrs W T; Tracy S. A.; Fulton A. C.; Terrencie Philip

U

Union Bank of Louisiana; Urquhart Charles.

V

Vincent Francisco; Vances James; Vogeleting C. C.; Vieth Joseph; Vassis P.; Vigné V.; Vienne Armand

W

Welch J. B.; William Joseph; White Diedrick; Wern John; Woodward E. H.; Walter Jacob; Worlington W. H.; Wanderstrong Joseph; Wed Rachel; White J. A.; Williams R. M.; Wright William; [illegible]; Walker H. W.; Whitaker W.; William James; Wagner W.; Warner Valentin; Wadsworth J. M.; Welch C. W.; Walsh James; Walden D. T.; Watherman J.; Wise R. A.; Walker Jack; Whitaker D.; Wenkel A. H.; Wagner A.; [illegible] W. King; [illegible]; Ward P.; Whitney R.; Watts Charles; Whitall George; Wilson James; Wilsey & Egerton; Estate of Waldron A. P.

Y

Young Charles; Young William; Young Daniel

Z

Zeringue Adelaide; [illegible] Bertrand; Zabley Widow; Zeringue Baptiste; [illegible] William; [illegible] F.

MANUEL J. GARCIA, Shérif et Collecteur. 20 sept—3f en10j

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS. *Municipalité No. Un.*

AVIS est par le présent donné qu'une élection aura lieu conformément à la loi, le samedi, 23 septembre 1843, de neuf heures A. M. à cinq heures P. M., pour élire un Recorder pour la Municipalité No. Un, en remplacement de l'honorable Paul Bertus, décédé, sous l'inspection des personnes et aux lieux désignés ci-après, savoir: Dans le premier district—Au café de l'hôtel Conti, sous l'inspection de MM. Alex. Phillips et Newton Richards, inspecteurs, et A. Blondeau, Greffier. Dans le second district—Au café de l'encoignure des rues Chartres et St. Pierre, sous l'inspection de MM. Nas. Gurlie et Ant. Dutuc, inspecteurs, et Armand Pellerin, Greffier. Dans le troisième district—Au café de la rue d'Orléans, sous l'inspection de MM. M. Gilly et J. E. Fourés, inspecteurs, et Victor Joumaron, greffier. Dans le quatrième district—Au café de l'encoignure des rues St. Philippe et Royale, sous l'inspection de MM Fréd. Prévost et Louis Seré, inspecteurs, et A. Bonneau Greffier. Dans le cinquième district—Au café de l'encoignure des rues Orléans et Tremé, sous l'inspection de MM. Jules Benoit et Jos. Bourgeois, inspecteurs, et F. Calogne, greffier. Nouvelle Orléans, le 12 septembre 1843. WILLIAM FREERT, Maire. 14 sept—9

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

ORDONNANCE relative au Bac ou Ferry en face de la Municipalité No. un.

Le Conseil de la Municipalité No. un décrète ce qui suit: Article 1er. Qu'à dater du 1er octobre 1843, la Municipalité No. un aura le droit exclusif d'établir ou de faire établir un Ferry en face de cette Municipalité.

Art. 2me. Qu'un espace de cent pieds en face de cette Municipalité soit et demeure approprié à l'usage du dit Bac ou Ferry, au même lieu où il se trouve actuellement en face de la place publique.

Art. 3me. Qu'il ne sera permis à aucun navire d'amarrer devant le dit espace ci-dessus approprié, ou d'y étendre leurs cordes, cables, chaînes ou de l'obstruer de quelque manière que ce soit.

Art. 4me. Qu'il ne sera permis à aucun chaland, pirogue ou bateau quelconque de stationner devant le dit espace; et que toute corde, cable, chaîne, etc., obstruant le débarcadour du dit Bac ou Ferry, devra être immédiatement coupée ou déplacée par le gardien ou l'officier du port.

Art. 5me. Qu'il sera du devoir de toute personne ou personnes affermant le dit Bac, d'avoir toujours prêt à traverser la rivière, un ou plusieurs bateaux à vapeur de dimensions assez grandes pour traverser à la fois au moins quatre voitures attelées, et d'avoir en outre un nombre suffisant de skiffs pour traverser les personnes dans le cas où les bateaux à vapeur seraient en réparation.

Art. 6me. Que le preneur ou les preneurs seront autorisés à percevoir les droits de péage suivants.

Par chaque piéton, 10c.
" chaque cheval, mulet, bête à corne, &c. 20c.
" chaque cheval attelé à un cabriolet ou wagon 75c.
" chaque cheval attelé à une charrette, 75c.
" chaque voiture à quatre roues et ses chevaux, $1

Art. 7me. Que le preneur ou les preneurs devront transporter libres de tout droit de péage tout corps de milice en service et leurs bagages, tous officiers de police en service et tous membres de jurys allant ou revenant de l'endroit où leurs devoirs les auraient appelés.

Art. 8me. Que le Maire est et demeure autorisé à procéder à l'adjudication du dit privilège au plus offrant et dernier enchérisseur, le 25 courant, à son bureau, à l'heure de midi, (en donnant préalablement avis dans une ou deux gazettes) pour l'espace de cinq années, à partir du 1er. octobre 1843, et finissant le 30 septembre 1848.

Art. 9me. Que le preneur ou les preneurs devront fournir des billets endossés à la satisfaction du Maire pour le montant total de la dite adjudication, lequel montant devra être subdivisé en sommes égales et payables mensuellement.

Art. 10. Que dans le cas où le preneur ou les preneurs et leurs cautions, manqueraient de payer leurs billets à l'échéance ou dans les six jours qui suivront, ou manqueraient à aucune des conditions imposées par la présente ordonnance, ledit preneur ou preneurs devront être considérés comme ayant forfait à leur contrat, et le Maire devra procéder à une seconde adjudication dudit Bac, à la folle enchère desdits preneur ou preneurs et de leurs cautions.

Art. 11. Qu'il ne sera permis à personne autre que le preneur ou preneurs, de transporter, au moyen de bateaux à vapeur, de cette municipalité à l'autre rive du fleuve, aucunes personnes, chevaux, bêtes à cornes, charrettes, voitures, etc., moyennant une rétribution quelconque, sous peine d'une amende de cinquante piastres par chaque contravention, recouvrable à la requête de tout preneur ou preneurs, au profit des écoles publiques de cette municipalité.

(Signé) Z. LATOUR, Président pro temp.

Approuvé le 13 septembre 1843. (Signé) WM. FREERT, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS. AVIS est par le présent donné que je procéderai, à mon Bureau, lundi 25 septembre 1843, à midi, à l'adjudication du privilège d'établir un Bac ou Ferry, conformément à l'ordonnance précédente. Nouvelle-Orléans, le 13 septembre 1843. WM. FREERT, Maire. 14 sep

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés viennent de recevoir par les navires Alabama, Washington, Osmulgee et Union de New-York, un nouvel assortiment de marchandises pour la saison, parmi lesquelles se trouvent les articles suivans: Indiennes en couleurs claires et foncées. do. deuil et demi-deuil. do. bleu merimack et autres. Bon teint à grands et petits carreaux. Ginghams à carreaux pour robes. Cotonnade pour pantalons et pour robes. Percales blanches jaconat et coton batisté. do. brochées et mousselines à raies et à carreaux. Basin et jaconats blancs à mille raies. Bas de coton blancs et couleurs, pour femmes et enfans. Bas blancs et en couleur, très grande. Chaussons de coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour enfans. Gants en fil et en coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour femmes. Flanelles blanches, vertes, rouges et jaunes, unies et croisées. Mouchoirs blancs et en couleurs, pour la tête. Percale noire et en couleur. Toile d'Irlande et de Paris, par pièce et demi-pièce. Ouvré damassé pour nappes et serviettes. Nappes damassées 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20 et 24 quarts. Serviettes damassées ouvrées, en toile et en coton. Courtepointes en piqué, 10, 12 et 14 quarts, et Couvertures molleton. Casimirs noirs et en couleurs, pour pantalons. do. légers, pour enfans. Draps noirs et en couleurs. Kentucky, Jeans et Satinets. Bobinet uni, 4, 6, 8 et 10 quarts. Cotons blancs superfins. Toiles à draps, 5, 6, 8, 10 et 12 quarts. Crêpe noir et Soie d'Italie, noire, grande largeur. Mousseline de laine et Serges en laine, noires et en couleurs. Velours noir, de soie et en coton. Schals en laine, 4, 6, 6, 7 et 8 quarts. Mousseline laine Thibet et en coton. Aiguilles, Epingles et Agraffes. Galons, Lacets et Cordonnets. Bobines de coton, Taylor, Alexander, Orelles, Anderson et Rowards. Cravates en soie, Mouchoirs de soie, pour poche. Boutons de nacre, pour chemises et pour gilets. do. en soie, pour habits et gilets. do. en métal et en os, pour pantalons. Bretelles en soie, élastiques, en coton et en laine. 3, 4 et 5 quarts Cotons blancs et écrus. Cotonnade denims, Coutil bleu croisé, Coutil à matelas. Kerseys, coton rayé pour chemises, Linseys unis et à carreaux, coton Lowells, Fil patenté, noir, bleu, gris et en couleurs, Bordures pour matelas. TOOLE & BARRIERE, No. 20, rue de Chartres. 26 juillet

MARCHANDISES SECHES.

NORTH & BROTHERS reçoivent actuellement par les navires Columbo, Kilby & Vicksburg, un grand assortiment de marchandises sèches, consistant en: Coton Lowell, Linseys Lowell, Indiennes bleues Merimack, Indiennes unies Merimack, Chaussettes de coton mêlé, Chaussettes de coton écru, Toile à drap en fil 10/4, Do 12/4, Diapré de fil damassé 8/4, Do do 7/4, Do do 8/4, Do do 9/4, Do do 10/4, Essuie-mains diaprées, Toile de Bucknam, Soie noire à coudre, Jeans blancs, Jeans de satin blanc, Batiste noire, Draps anglais grande largeur, Draps américains grande largeur, Mouchoirs de Madras, Jeans écrus, Toile à drap écrue, Mouchoirs de batiste de fil, Toile Holière dorée, Linon grande largeur, Couvertures croisées, Boutons de nacre (assortiment complet), Agraffes, Cotons en bobine, Bombazin noir et vert, Bretelles de différentes descriptions, Epingles pour coiffure, Lastings et boutons d'habit, Boutons d'habit, en satin et autres de toutes descriptions. Aussi:—16 caisses indiennes assorties, dessins nouveaux. 22 aout

SPECIFIQUE CONTRE LA FIEVRE JAUNE.

IL n'y a peut-être pas de médecin qui doute qu'il n'y a qu'une sorte de maladie nommée fièvre essentielle, depuis l'intermittente bénigne jusqu'à ces cruelles épidémies, la fièvre jaune et la peste; ce sont des inflammations des membranes muqueuses, des voies digestives, accompagnées de toutes les complications et de toutes les modifications qui ont si longtemps caché leur vrai caractère, et les présentaient comme un groupe de fièvres pernicieuses qui entraînaient au tombeau les sept huitièmes de ceux qui avaient le malheur d'être atteints de la contagion. Et à présent que leurs causes, leurs symptômes sont mieux connus, le nombre de leurs victimes est encore immense. Je n'entreprendrai pas une description prolongée de ces maladies; mais une expérience de plus de dix années, et toujours couronnée de succès, m'ayant convaincu de l'efficacité du spécifique contre la fièvre jaune, je l'offre au public dans la conviction intime que j'ai de sa supériorité sur toute autre médecine connue. L'office du docteur MARCHAND est rue de Bourbon, au coin de la rue St. Louis, où il sera depuis le jour jusqu'à sept heures, et depuis onze heures jusqu'à trois. Il donnera aussi ses soins aux maladies secrètes [illegible]. Il guérit dans deux minutes, sans opération chirurgicale et sans douleur, le mal de dents, considéré comme maladie de périoste. 20 juillet

ON offre à vendre à très bas prix et à termes avantageux pour clore une société, une habitation dans la paroisse Pointe Coupée, sur le fleuve Mississipi, connue sous le nom d'habitation du débarcadère de la Rivière Rouge. Elle contient 700 arpents de superficie dont environ 160 déjà défrichés. Il existe sur cette terre une belle maison à étages, magasins et autres améliorations. La position de cette terre offre de grands avantages à une personne qui voudrait y tenir un magasin, un hôtel et un ferry. S'adresser à la N. Orléans à M. J. Tardos, 290, Royale ou à la Pointe Coupée à Z. Demoruelle, ou E. Gerard. 9 sept—10

EAU DE VIE, Genièvre, etc. 10 pipes genièvre de Hollande, importation directe. 10 demi pipes vieille eau de vie. 15 quarts de do de do. 200 caisses vin rouge St. Julien. 100 do de Haut Brion, Chateau Margaux, et Chateau Giscours, 100 do liqueurs. 20 do absynthe, à vendre par PETERS & MILLARD, Nos. 34 et 36 Vieille Levée. 18 mai

VINS, eaux de vie, &c. 20 pipes vin madère, 10 demi do do, 20 quarts do do, 20 do do Oporto, 20 do do Teneriffe, 20 demiaines vieux madère, 20 do de Sherry, pâle, 40 boucauts porter de Londres, 20 do bierre d'Ecosse, en bouteilles et demi bouteilles. à vendre par PETERS & MILLARD, No 34 et 36 Vieille Levée. 29 avril.

GENIEVRE de Hollande [illegible] SCHMIDT & Co, 8 Bienville 11 sept

GUAYAVA, fruits confits et différentes sortes de sirops [illegible] V. CHAPPAS, encoignure St. Pierre et Chartres. 20 ju

A LOUER à bas prix pour jusqu'au 1er. novembre, les beaux Magasins, bien situés Nos. 20 et 22, [illegible] HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 1 sept

VENTES DE CE JOUR.

Esclaves! Esclaves! PAR J. A. BEARD & RICHARDSON. IL sera vendu à l'encan, mercredi, 20 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, Neuf esclaves de valeur, se composant de domestiques mâles et femelles, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, draymen, domestiques de magasin et nègres de champ. Plus de détails, au moment de la vente. 19 sept 2

PAR A. FERNANDEZ & Co. IL sera vendu mercredi, 20 du courant, à 4 1/2 heures P. M. vis à vis les bâtisses triangulaires, la cargaison du navire Irad Ferry, consistant en: 300 caisses vins, chateau Lafitte, Brane, Mouton et Haut Brion, 25 caisses absynthe Suisse, de liqueurs assorties, 100 quarts pipes Madère de Marseilles, 100 do de vin de Porte, 25 caisses [illegible]. Conditions, comptant. 19 sept—2

Ale et Porter. PAR SYKES & HYDES. A. DEVALL, encanteur. IL sera vendu mercredi 20 du courant, à 10 heures, au No. 76 rue du Camp, 20 boucauts et 60 barils Ale et Porter. 18 sept.

VENTES A L'ENCAN.

Vente de succession. PAR J. A. BEARD & RICHARDSON. IL sera vendu à l'encan, le 3 octobre prochain, à midi, à l'Arcade de Bank, en vertu d'un ordre de et sous la direction du syndic des créanciers de feu H. de Courvel, savoir: 1o. Certaines réclamations sur des terres des Etats-Unis, ainsi qu'il appert des certificats; 2o. Les droits, titres et intérêts à certains immeubles situés dans cet Etat et dans le Mississipi; 3o. Les droits, titres et intérêts à trente-quatre ilets de terre situés dans la ville de Bach; 4o. Les droits, titres et intérêts dans 400 acres de terre situés à Springfield, avec toutes les bâtisses, sources et améliorations qui s'y trouvent; 5o. Les droits, titres et intérêts à une réclamation de $4000 plus ou moins, à Véra-Cruz; 6o. Les droits, titres et intérêts à certains billets s'élevant à environ $30,000. Aussi une quantité d'autres réclamations dont plus de détails seront donnés au moment de la vente. Conditions, comptant. Un état complet des billets sera exhibé au moment de la vente. 20 sep—12

Faillite Péiane frères. PAR ABAT & COQUET. IL sera vendu le samedi 28 octobre, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 16 septembre 1843, et à la requête de M. H. Gilly, syndic des créanciers desdits insolvables, les propriétés suivantes, savoir: Eugène, nègre forgeron, âgé d'environ 30 ans. Isaac, do do 50. George, do do 34. AUSSI: Deux lots terre contigus, situés au faubourg Marigny, désignés par les Nos. 3 et 4 de l'ilet 119, ayant chacun 32 pieds 6 pouces face à la rue des Champs-Elysées, sur une profondeur comme suit, entre lignes parallèles. Le No. 3, 106 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du No. 2, 49 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 4, et 30 pieds de largeur sur la ligne du fond, obliquant le lot No. 4 sur une profondeur de 99 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 3, et de 70 pieds sur la ligne qui le sépare du No. 5; le tout d'après un plan fait par Ja. Pileye, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public. Conditions: comptant. Les actes de vente pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20 sept—3f en 30j

Faillite de Péiane frères. PAR ABAT & COQUET. IL sera vendu rue St. Philippe, entre Condé et Levée, samedi, 30 du courant, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la ville et paroisse d'Orléans en date ——, et à la requête de M. H. Gilly, syndic des créanciers des insolvables, Les outils et matériaux composant l'atelier de forgeron exploité par les insolvables. Conditions: comptant. 20 sept—3f en 10j

PAR J. E BLACHE. IL sera vendu vendredi prochain, 22 courant, à midi, à la Bourse St. Louis, La goëlette RICHARD ST. JOHN, du port de 44 tonneaux, avec ses agrès et apparaux, telle qu'elle est maintenant mouillée vis à vis la rue St. Pierre, et conformément à l'inventaire qu'on peut examiner au No. 20, rue Conti. 16 sep—6

PAR A. FERNANDEZ & Co. A la folle enchère de Mr. F. J. Bergeron, IL sera vendu, le mardi 26 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, La négresse JULIE, âgée de 40 ans, garantie des vices et maladies prévus par la loi, à l'exception d'un mal à la jambe qu'elle a eu, et qui est cicatrisé. Julie est bonne blanchisseuse et repasseuse, et bonne servante de maison. Conditions, comptant. L'acte de vente pardevant M. Agaisse, notaire public aux frais de l'acquéreur. 15 sep—3

Succession Maurice Prevost. PAR ABAT & COQUET. EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 août 1843, le lundi second jour d'octobre 1843, il sera vendu à n'importe quel prix, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, à midi, la propriété suivante, appartenant à la succession susdite, savoir: Un lot de terre situé en cette ville, dans la rue St Philippe, entre les rues Royale et Bourbon, coté Sud Ouest, ayant trente pieds de face à la rue St Philippe, sur quatre vingt dix neuf pieds de profondeur, mesure française, ensemble les bâtisses en briques et autres améliorations qui s'y trouvent.—Conditions: 1/4 comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, et 10 pour 0/0 d'intérêt comme clause pénale seulement. L'acte de vente pardevant Laroque Turgeau, not. pub. 31 août—4 en 30.

CONFORMEMENT à un acte du Congrès de la République du Texas, approuvé le 16 janvier 1843, et conformément aux instructions de l'honorable G. W. Hill, secrétaire de la Guerre et de la Marine, les soussignés offriront en vente publique, samedi, 14 octobre prochain, en la ville de Galveston, les propriétés suivantes, appartenant au gouvernement du Texas, savoir: Le brick ARCHER, et la goëlette SAN BERNARD, actuellement mouillés dans le port de Galveston, ensemble leurs voiles, agrès, apparaux et meubles. Le brick est d'environ 450 tonneaux, et la goëlette d'environ 140 tonneaux. Ces navires ont été construits à Baltimore, de bons matériaux, pour le service de la marine du Texas en 1839. Ils sont doublés et chevillés en cuivre, on est actuellement à les réparer à neuf et à les approprier à la marine marchande, et ils seront en très bon état pour ce service. Aussi au même lieu et à la même époque, les deux machines à vapeur à basse pression du steamer Zavalla, de la force de 150 chevaux chacune, presque neuves et en très bon état. Conditions de la vente: Moitié comptant, et la balance à 60 jours de crédit, du jour de la vente, en billets endossés et hypothèque sur les navires. WM. BRYAN, W C. BRASHEAR, Commissaires de la Marine. 12 sept—30

H. DE GOER & RIFFLARD, Importeurs de Marchandises Sèches, françaises, anglaises et allemandes. TIENNENT AUSSI: MARCHANDISES DU PAYS, MANUFACTURÉES, et toutes espèces de Marchandises de laine et de coton, pour nègres et pour habitation. NOUVELLE-ORLEANS, No. 35, rue de Chartres. H. DE GOER, Paris. J. RIFFLARD, Nlle.-Orléans. 29 juil

AVIS AUX HABITANTS

L. DUPERRON,

&

E. DELCAMBRE,

DRS DENTISTES.

280, RUE BOURBON, Entre St.-Philippe et Dumaine.

ONT l'honneur de prévenir les habitans de St-Charles, St. Jean Baptiste, Donaldsonville, Lafourche, des Attakapas, &c., que le Dr. E. DELCAMBRE passera toute la mauvaise saison dans ces divers endroits avec l'intention d'y exercer sa profession. Messrs. L. Duperron et E. Delcambre garantissent toujours leurs ouvrages et leurs opérations, préviennent les personnes qui honorèrent M. Delcambre de leur confiance, que si dans la suite elles avaient quelques réclamations à faire, leur établissement qui est permanent à la Nouvelle Orléans, y ferait promptement droit. En conséquence, les personnes qui ont besoin de l'art du dentiste peuvent s'adresser en toute confiance à M. E. Delcambre, pour n'importe quelle opération dentaire, spécialement pour les pièces de dents artificielles, les obturateurs et les rateliers complets, pour lesquels il a des procédés nouveaux qui assurent la réussite de l'opération. 17 mai—

AVIS DE DENTISTE.

D. F. SMITH, Chirurgien Dentiste, ayant été obligé de se procurer un cabinet plus grand, est allé demeurer rue St. Charles No. 110, près l'encoignure de la place Lafayette. Il s'est aussi fait assister par deux personnes possédant les connaissances chirurgicales et mécaniques nécessaires à sa profession; il espère donc, par cette assistance, pouvoir opérer les patiens sans délai. Il continue toujours à faire disparaître le plus violent mal de dents en quelques instans, et il détruit positivement le nerf en moins de 24 heures, sans souffrance. Le public, cependant, pourrait être induit à croire que ce remède est offert comme une "panacée universelle", mais on ne l'applique avec succès que lorsque la douleur provient d'une exposition à l'air de la membrane interne, ou du nerf. Pour la confirmation de ce qui est dit ci-dessus, les sceptiques peuvent s'adresser aux personnes suivantes qui pourront leur donner une réponse prise dans leur propre expérience: Rev. W. A. Scott, Dr. W. H. Tagarden, J. W. Stanton, L. E. Generally, C. P. Young, G. W. Tobin, E. Morton Quirk, W. H. Wheaton, H. Williams, W. G. Latham, Mr. Whitney, Capt. Taylor, Balize, H. Page, E. Morehead. Wm. Sieversen. En détruisant primitivement le nerf avec ce remède on s'évite la douleur de se faire poser une dent à pivot comme on le faisait par l'ancienne méthode, ce qui devient tout à fait [illegible]. 11 fev—1an

DR. BLANCHARD, Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet. Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation de leurs dents. Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents. Au moyen du Ciment Plombeator, il répare les ravages [illegible]. *Récemment inventé pour orifier les Dents.* [illegible] Nouveau métal fusible [illegible] pour plomber les dents. Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents. Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes. Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents. [illegible] Brosses à dents, [illegible] A son Cabinet, rue Royale [illegible] mars